

**PROCES-VERBAL DE LA 33^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS
DU 2 NOVEMBRE 2020, A 17H30 DANS LES BUREAUX DE L'AGIS**

Contexte :

En raison de la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19, l'Assemblée générale de l'AGIS initialement prévue le 2 avril puis repoussée au 29 octobre n'a malheureusement pas pu avoir lieu dans sa forme habituelle. Cependant, par son ordonnance du 16 mars 2020, le Conseil Fédéral a permis aux membres d'exercer leur droit de vote par écrit.

Afin de respecter les directives des autorités fédérales et cantonales et de préserver la santé de chacun, le comité et la direction de l'AGIS ont décidé d'organiser l'Assemblée générale par correspondance. Par conséquent, un courriel comprenant une lettre d'introduction avec l'ordre du jour, un document expliquant les différents objets soumis au vote, le rapport d'activités 2019 et un bulletin de vote a été envoyé le 6 octobre 2020 à tous les membres de l'association.

Le délai du renvoi du bulletin de vote a été fixé au 27 octobre 2020. Le secrétariat a procédé au décompte des votes le lundi 2 novembre 2020.

Résultat du décompte : 29 bulletins de vote ont été reçus entre le 6 octobre et le 27 octobre 2020.

L'assemblée se déroule dans les bureaux de l'AGIS en présence du président, M. Alain Charbonnier, de la directrice Mme Myriam Lombardi et de la secrétaire-comptable Mme Laetitia Taddeo.

Bienvenue et mot du président

M. Alain Charbonnier, président, ouvre la séance à 17H30

Le président annonce qu'il donnera sa démission à l'assemblée générale ordinaire de 2021 ayant souhaité mettre un terme à son engagement après deux mandats de 3 ans à la présidence et après 13 ans en tant que membre du comité.

Afin de préparer la relève, un appel est lancé aux membres qui souhaitent intégrer le comité.
Merci d'adresser vos candidatures au secrétariat de l'AGIS.

1. Approbation du procès-verbal de la 32^{ème} AG du 11 avril 2019

Résultat du vote :

Le procès-verbal de la 32^{ème} Assemblée générale est approuvé par 27 oui et 2 abstentions

AC ML
LT 1

2. Rapports annuels des activités 2019

PRESTATIONS

Toutes les activités du **programme des groupes** ont été réalisées et la participation aux activités culturelles, sportives et de loisirs est en hausse avec 556 journées/participants contre 450 en 2019.

Les activités pour les adultes sont très souvent complètes et un système de liste d'attente est mis en place chaque année afin de proposer des places qui se libèrent à la dernière minute.

Le groupe des adolescents fonctionne avec dix participants dont quatre qui passeront chez les adultes en septembre 2020. Il faut préparer la relève afin de conserver cette bonne dynamique de groupe pour une population qui découvre des nouvelles activités avec leurs pairs et sans leurs parents.

Au niveau **des accompagnements individuels** nous constatons une très légère hausse du nombre de rencontres effectuées (+100h) mais avec des durées d'activités plus courtes ce qui porte à 5'000 heures d'accompagnement auprès de 128 bénéficiaires.

En 2019, le secteur enfant et le secteur adulte ont fusionné pour ne former plus qu'un seul et même secteur « accompagnements personnalisés ». Ce changement fait suite à une baisse des demandes pour les enfants qui nous a conduit à une nouvelle répartition des charges de travail entre les deux coordinatrices responsables. L'équipe des coordinatrices se compose de la manière suivante : secteur des activités de groupe Chantal Bron à 70%, secteur des accompagnements personnalisés Alexandra de Coulon à 50% et Anne-Carole Yanni à 50%.

Les coordinatrices ont dispensé 2'106 heures de **conseil social et de soutien** auprès des bénéficiaires et de leurs proches ainsi qu'aux bénévoles actifs sur le terrain.

Au niveau de la sensibilisation au handicap auprès du grand public, **notre campagne « Changeons notre regard »** a été reconduite durant 10 jours à la foire de Genève aux Automnales avec la participation des écoles du cycle moyen durant les jours de semaines, tandis que le grand public était invité sur notre stand durant les 2 week-ends. A noter le partenariat réussi avec Foyer-Handicap qui a développé toute la partie du handi-sport et plus particulièrement le handi-basket ce qui a permis d'agrandir la portée de notre campagne de sensibilisation.

BENEFICIAIRES

45 nouvelles personnes, familles sont devenues membres en 2019
183 bénéficiaires ont reçu une prestation et ou participé à une activité
106 activités de groupe
750 heures de conseils et de soutien
1'883 rencontres qui ont totalisé 4'992 heures d'accompagnement

BENEVOLES

49 nouveaux bénévoles ont été engagé au sein de l'association en 2019
194 bénévoles ont encadré une activité
1'266 heures de bénévolat en activités de groupe
95 bénévoles ont suivi un programme de 67 heures de formation.

Question soumise au vote : approuvez-vous le rapport d'activités annuel 2019 ?

Résultat du vote : Le rapport d'activités annuel 2019 est approuvé par 28 oui et 1 abstention

AR KL
LT 2

3. Rapports des comptes 2019 et du vérificateur des comptes:

Produits

Les aides financières des collectivités publiques sont les subventions versées par l'OFAS, le Canton de Genève et les mairies genevoises. En 2019, il y a une augmentation de CHF 7'000.- par l'OFAS et de CHF 5'000.- par les mairies genevoises.

Les dons affectés sont en diminution car en 2018 une somme de CHF 40'000.- avait été affectée pour le développement de notre communication (nouveau site internet et recherche de bénévoles sur les réseaux sociaux).

Au niveau des produits des prestations, il n'y a pas de changement à noter.

Charges

Les salaires et charges sociales sont en hausse CHF 10'000.-- suite à l'augmentation d'une annuité accordée aux employées.

Les frais de communication sont en hausse CHF 21'000.-- suite au renouvellement de notre site internet et à une nouvelle campagne de recherche de nouveaux bénévoles sur les réseaux sociaux.

Les honoraires sont en baisse de CHF 1'000.-- car l'aide de la fiduciaire pour la comptabilité de fin d'année a été moindre.

L'AGIS finit l'année avec un résultat d'exploitation de CHF - 21'996.-

Le résultat financier est de CHF -1'366.-

En ce qui concerne les fonds affectés, l'AGIS a affecté CHF 37'209.- et a utilisé CHF 50'839.-. Les fonds affectés sont : Formation et recherche des bénévoles, Activités de groupe, Parcours de sensibilisation au handicap, Site internet et réseaux sociaux et le fonds équipement informatique.

L'AGIS termine l'année 2019 avec un déficit de CHF -3'696.--

Le bilan 2019 se trouve en page 14 du rapport d'activités

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif se monte à CHF 211'930.-- dont

- CHF 73'875.- d'actif circulant qui sont les liquidités de l'entreprise (poste, banque et actifs de régularisation)
- CHF 37'807.- d'actif immobilisé (matériel informatique, site internet, garantie de loyer)
- CHF 100'247.- de trésorerie affectée (état des fonds affectés)

Le total des capitaux propres est de 91'624.— qui représente le capital libre (+96'665.--), moins les pertes reportées (-1'345.--) et le résultat de l'exercice 2019 (-3'696.--).

Question soumise au vote : Approuvez-vous les comptes 2019 ?

Résultat du vote : Les comptes 2019 sont approuvés par 27 oui et 2 abstentions

AC HL
LT 3

4. Décharge du comité

Question soumise au vote : Acceptez-vous de donner la décharge au comité pour la gestion 2019 ?

Résultat du vote : Le comité est déchargé, 25 voix oui et 3 voix d'abstentions, 1 personne ne s'est pas prononcé pour ce vote.

5. Présentation du budget 2020 :

Le budget 2020 est un budget sensiblement identique au budget 2019.

Produits

Au niveau des produits, aucun changement est à noter.

Charges

Les charges de fonctionnement restent stables hormis :

- Les charges sociales qui augmentent suite à la hausse du pourcentage des assurances sociales et à l'augmentation de la LPP (changement de barème).
- Les frais de communication sont moindres car la nouvelle campagne de recherche de nouveaux bénévoles a été réalisée en 2019 et le solde sera utilisé en 2020.

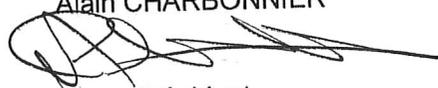
Question soumise au vote : Approuvez-vous le budget 2020 ?

Résultat du vote : le budget 2020 est approuvé, 26 oui et 3 abstentions

6. Démissions, admissions et élections des membres du comité

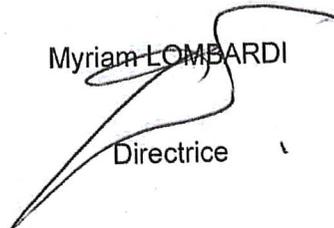
- **Démissions :** M. Frédéric Kessler, qui était membre du comité depuis 2010, démissionne du comité.
- **Admissions :** Il n'y a pas d'admissions.
- **Elections :** Il n'y a pas de réélection.

Le comité se compose de : Alain Charbonnier Président, Christian Brunier, Luc Depensaz, Cédric Gentina, Brigitte Large, Christophe Ney, Annick Subasic, François Schilling et Catherine De Biasi, membres.

Alain CHARBONNIER

Président

Laetitia TADDEO

Secrétaire

Myriam LOMBARDI

Directrice